

DIS-MOI C'EST QUOI LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE (CCP) ?

Ben c'est l'instance qui traite de toutes les questions individuelles concernant les personnels contractuels.

Ah d'accord ! Tu peux me donner des exemples s'il-te-plait ?

Oui, par exemple si l'établissement refuse ta demande de travail à temps partiel, je pourrai intervenir pour toi au sein de la CCP.

Oui je comprends, c'était simplement un exemple, mais je peux également intervenir en cas de refus de formation. Tu vois c'est concret.

Merci c'est bon à savoir mais je ne compte pas demander un temps partiel pour l'instant.

Ah oui, alors là c'est plus important en effet. Je savais que nous avions des droits, mais je ne savais pas que nous avions des représentants du personnels parmi les contractuels.

Oui, comme tu le dis c'est important et je peux même intervenir en cas de licenciement s'il intervient après la période d'essai.



FO RCE DE PROPOSITION !!! Pour

- ⊕ La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent
- ⊕ Que les contractuels soient payés au même niveau que les titulaires, dans l'attente qu'ils le deviennent
- ⊕ Obtenir des effectifs supplémentaires
- ⊕ De meilleures conditions de travail
- ⊕ Faire respecter les plannings de travail
- ⊕ La reconnaissance de la pénibilité pour toutes les professions de la Fonction Publique Hospitalière
- ⊕ Des financements permettant de répondre aux besoins de la population
- ⊕ Le respect du droit et le droit au respect

Ok j'ai bien compris et je mesure mieux l'importance de voter FO. Je te remercie pour ton action syndicale.

Tu sais nous sommes contractuels mais comme tu dis, nous avons des droits et il faut les défendre. Donc je peux compter sur toi pour voter pour la liste FO. Je te remercie.

Du 1 au 8 décembre

Votons FO

VOS BUREAUX FO AP-HM

BROCHIER	Tél. 04.91.3 (82 589)
TIMONE	Tél. 04.91.3 (84 840)
NORD	Tél. 04.91.9 (68 098)
SUD	Tél. 04.91.7 (44 793)
CONCEPTION	Tél. 04.91.3 (83 881)
PFL / HB	Tél. 04.91.4 (35 692)

Personnels Contractuels, vous avez une voix, faites la entendre !!!

Du
1 au 8 décembre
2022

Votons

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé

www.fosps.com